

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale annuelle des parents
de l'école secondaire d'Amos
le mercredi 17 septembre 2025
au Magoshan du pavillon La Forêt
à 19 heures

Sont présents les quatorze parents suivants :

Mme Annie Auger	Mme Véronique Giner
Mme Charlène Barbe	Mme Kathleen Guévin
Mme Flora Bègue	Mme Lise Lévesque
Mme Vanessa Béliveau	M. Serge Meyega
Mme Caroline Blanchet	Mme Julie Ouellet
Mme Karine Filteau	M. Thomas Simard
Mme Cathy Gauthier	Mme Jenny Sylvain

Sont aussi présentes :

Mme Annie Todd, directrice de l'école
Mme Laurence Boutin, gestionnaire administrative de l'école

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Annie Todd salue les parents et les membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Annie Todd fait la lecture de l'ordre du jour.

AG1-2526 IL EST PROPOSÉ par Mme Charlène Barbe QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 septembre 2024

Madame Annie Todd fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 septembre 2024.

AG2-2526 IL EST PROPOSÉ par Mme Cathy Gauthier QUE le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 septembre 2024 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Information et échanges

(Organisation scolaire, présentation des services, Rapport annuel 2024-2025, projet éducatif et priorités, sanction des études, récupération, système des absences et règles de conduite et de sécurité)

Mme Todd parle de l'organisation scolaire 2025-2026 et elle informe les parents du nombre d'élèves par niveau. Elle présente les différents services complémentaires offerts aux élèves des deux pavillons. De plus, elle mentionne que cent soixante-dix-neuf personnes travaillent au sein de l'école secondaire d'Amos. Puis, elle fait la présentation du Rapport annuel 2024-2025. Elle présente également les orientations du projet éducatif et les priorités dégagées pour 2025-2026.

Enfin, Mme Todd énonce les règles d'obtention du diplôme d'études secondaires. L'horaire des récupérations est expliqué et le fonctionnement du système d'absences également.

Par la suite, Mme Todd répond aux quelques questions posées par des parents.

5. Élections au conseil d'établissement

5.1 Information

Mme Todd informe les parents que le conseil d'établissement est composé de vingt personnes dont huit parents, six membres du personnel enseignant, un membre du personnel de soutien, un membre des professionnels, deux élèves et deux représentants de la communauté. Cette année, quatre sièges sont disponibles pour les parents, car quatre parents reviennent pour un deuxième mandat.

5.2 Présidence et secrétariat d'élection

AG3-2526 IL EST PROPOSÉ par Mme Jenny Sylvain QUE Mme Laurence Boutin soit nommée présidente d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG4-2526 IL EST PROPOSÉ par Mme Cathy Gauthier QUE Mme Kathleen Guévin soit nommée secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Élection des parents au conseil d'établissement

La présidente d'élection ouvre la période des mises en candidature pour les quatre postes à pourvoir.

Mesdames Charlène Barbe, Vanessa Béliveau, Cathy Gauthier et Karine Filteau présentent leur candidature.

Puisqu'aucune autre personne ne manifeste son intérêt, la présidente ferme la période de candidatures.

Mesdames Charlène Barbe, Vanessa Béliveau, Cathy Gauthier et Karine Filteau sont donc élues par acclamation pour un mandat de deux ans.

AG5-2526 IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Auger QUE les personnes suivantes fassent partie du conseil d'établissement 2025-2026 :

Mme Véronique Mayer (pour un mandat d'un an),
Mme Caroline Blanchet (pour un mandat d'un an),
Mme Jenny Sylvain (pour un mandat d'un an),
Mme Véronique Giner (pour un mandat d'un an),
Mme Charlène Barbe (pour un mandat de deux ans),
Mme Vanessa Béliveau (pour un mandat de deux ans),
Mme Cathy Gauthier (pour un mandat de deux ans),
Mme Karine Filteau (pour un mandat de deux ans).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Élection au comité de parents

AG6-2526 IL EST PROPOSÉ par Mme Cathy Gauthier QUE Mme Jenny Sylvain soit nommé déléguée au comité de parents pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Substitut au comité de parents

AG7-2526 IL EST PROPOSÉ par Mme Charlène Barbe QUE Mme Caroline Blanchet soit nommée substitut au comité de parents pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Organisme de participation des parents

AG8-2526 IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Ouellet QU'il n'y ait pas d'organisme de participation des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7 CC-EHDAA

AG9-2526 IL EST PROPOSÉ par Mme Caroline Blanchet QUE Mme Charlene Barbe soit nommée déléguée au comité de parents EHDAA pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Autres sujets

La première rencontre du conseil d'établissement est fixée au mercredi 15 octobre 2025, à 18 h 30.

7. Levée de l'assemblée

AG10-2526 IL EST PROPOSÉ par Mme Cathy Gauthier QUE cette assemblée soit levée. Il est 20 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente d'élection

Secrétaire d'élection